



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Christine MARTIN	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICHI	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Madame Mélanie BALSON	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Philippe THIRION
	Madame Nora EL MESDADI	

Membres absents :

Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : SOLIDARITE**Soutien au peuple ukrainien**

En frappant quotidiennement les infrastructures énergétiques essentielles de l'Ukraine, le pouvoir russe a manifestement entrepris la « soumission intentionnelle du peuple ukrainien à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle », telle que condamnée par la « convention pour la prévention et la répression du crime de génocide » des Nations Unies, et la Cour Pénale Internationale.

Ainsi, le Président Volodymyr Zelensky a invité les maires de France - à l'occasion du congrès des maires - à se rapprocher de l'ambassade d'Ukraine en France, de façon à apporter une aide matérielle très concrète au peuple ukrainien, qui risque fortement de mourir de froid.

Rappelons que les températures nocturnes sont déjà négatives à Kyiv, la capitale, et qu'elles descendent régulièrement à -30° à Kharkiv, au cœur de l'hiver.

Aussi, le groupe Démocrates Écologistes Centristes et Citoyens enjoint la ville de Dijon - capitale régionale - à inviter le Conseil Régional et les Conseils Départementaux de Bourgogne Franche Comté, à se saisir également de cet appel, et à s'associer aux communes et métropoles de façon à répondre aussi concrètement qu'utilement aux besoins du peuple ukrainien.

Pour mémoire, le parlement Européen a reconnu, en 2008, le « Holodomor » de 1933, prononcez « Golodomor » - littéralement « fléau de faim » - orchestré en Ukraine par Staline, comme « famine provoquée, et crime contre le peuple ukrainien et contre l'humanité ».

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- d'adopter ce vœu.

SCRUTIN	POUR : 57	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN